

L'affaire çiçek : les 2 combattants kurdes kidnappés par les services arméniens & remis au MIT turc

Deux combattants révolutionnaires kurdes, nommés Atilla Çiçek (Leheng) et Hüseyin Yıldırım (Alişer), ont été arrêtés alors qu'ils franchissaient avec leurs armes la frontière arménienne depuis la Turquie en novembre 2021.

Ils ont été défendus par des avocats commis d'office.

Ils devaient répondre de deux délits : violation de frontière et passage de frontières avec armes. Une 3e accusation a été portée contre eux au tribunal : contrebande d'armes. Une accusation qu'ils ont rejetée.

Au moment du procès, le 24 février 2022, le procureur requiert un an de détention pour la violation de la frontière, deux ans pour le passage avec des armes et 4 ans pour la contrebande. Ils sont finalement condamnés à 7 ans de prison.

Un comité de soutien se constitue le 22 février. Il leur envoie de l'argent et leur rend visite à plusieurs reprises pour leur apporter des vêtements.

Mais depuis quelque temps, ce comité ne parvient plus à contacter ces prisonniers. Il apprend toutefois que leurs affaires (livres, vêtements) sont toujours dans leurs cellules. En revanche l'argent qui était en leur possession a disparu. 5700 dollars pour l'un et 3 millions de drams pour l'autre.

Ces prisonniers semblent s'être volatilisés. Mais aucune information officielle ou officieuse ne fait état de leur libération ou de leur évasion.

Ni leur comité de soutien ni leurs avocats n'ont été informés d'une quelconque de ces éventualités. Le directeur de la maison d'arrêt n'a quant à lui signé aucune décharge.

Selon les informations recueillies par le comité de soutien à la maison d'arrêt, les services arméniens sont allés chercher les deux hommes et les ont emmenés.

Le 23 septembre l'agence turque Anadolu annonce qu'Atila Çiçek (Leheng) et Hüseyin Yıldırım (Alişer) sont dans les mains du MIT à la suite d'une opération réussie sur la ligne frontalière. Ils ont été capturés et amenés en Turquie, affirme-t-elle.

Le jour même les Forces de défense du peuple (HPG), dément la version du MIT et accuse le gouvernement arménien de les avoir livré à la Turquie. Une accusation reprise par les principales organisations de la résistance kurde. Le ministère de la Justice d'Arménie affirme de son côté n'avoir effectué aucune démarche pour le transferts de ces deux prisonniers vers la Turquie, une procédure qui relève de sa compétence.

Le service de sécurité de l'Arménie rejette les accusations portées contre lui et évoque une entreprise de discrédit relayée par certaines personnalités arméniennes. Mais il n'explique pas comment et pourquoi ces prisonniers kurdes jugés, incarcérés et condamnés à une peine de 7 ans, se retrouvent aujourd'hui dans les mains du MIT au lieu d'être en prison en Arménie.

source : [Ara Toranian](#) le lundi 26 septembre 2022

© armenews.com 2022